

Europe fédérale

Publication de l'Union pour l'Europe fédérale - UEF-France

L'U.E.F.-Europe est membre du
Mouvement européen international (MEI) et du World Federalist Movement (WFM)

N° 35 – Décembre 2008

Abonnement 15 € - 4 numéros par an

Directeur de la publication : Jacques Chauvin – Rédaction : Jean-François Billion



U.E.F.
Union of European Federalists
Union des Fédéralistes Européens
Union der Europäischen Föderalisten

www.federalists.eu

Compte-rendu et résolutions du

XXII^e Congrès de l'UEF-Europe

Paris – 11 et 12 décembre 2008

www.uef.fr - europe-federale.asso.fr

EDITORIAL

Bonne année ?

Selon toute apparence, l'année 2009 ne nous promet guère de satisfaction. Rien ne nous assure qu'au cours de ses douze mois, l'Union européenne se fasse toujours plus étroite et qu'un traité nous fasse faire un pas vers l'Etat fédéral.

Une crise sociale menace, conséquence probablement inévitable de la crise économique qui a déjà grandement ébranlé l'union des Etats-membres. En dépit des fausses apparences qui valent tant d'éloges à la Présidence française, le chacun-pour-soi est la règle. L'UE est devenue chef d'un orchestre où chacun joue sa partition. Sommes-nous assurés de la pérennité du marché unique et de l'euro ? Libéralisme, dirigisme, colbertisme... Peut-on laisser chaque Etat mener sa politique ? « L'Ardèche » et « l'Ile de France » n'ont pas la même économie : la France n'a qu'une politique, qu'elle sait moduler localement. La France et l'Allemagne n'ont pas la même économie : pourquoi l'UE n'aurait-elle pas une même politique, modulable dans son application à chaque Etat membre ? Est-il possible d'espérer qu'avant la fin de 2009, cela soit compris ?

Pouvons-nous mettre notre espoir dans nos institutions ?

Sans véritable pilote politique et lourde de trop de commissaires, la Commission devient une sorte de secrétariat du Conseil, lequel lui dicte les politiques à mettre en œuvre. Il n'est plus aussi manifeste que tous les commissaires aient le souci du bien commun au lieu de

celui des intérêts du pays qui les a désignés. Que sera son renouvellement prochain ?

Au Conseil des chefs d'Etats et de gouvernements (dit Conseil européen), l'*intergouvernementalisme* a toujours régné. On ne s'attendait pas à ce que la Présidence française y mette fin. Mais on n'osait pas croire qu'elle en développe la pratique au point où les circonstances lui ont permis de le faire. Et les classes politiques de beaucoup de pays de saluer l'artiste. Jusqu'à de sincères fédéralistes en France de se réjouir : « La France est de retour en Europe ! ». Oui, mais pour y faire quoi ? Comme Beethoven, qui se félicitait de ce que Bonaparte entreprenne de faire l'Europe, ils ratureront, sans doute, la dédicace de leur symphonie de louanges.

Alors, que nous reste-t-il ? Le Parlement européen

A qui nous fier pour repartir vers le nécessaire Etat fédéral ? A nous, citoyens européens !

Or 2009 sera l'année du vote des citoyens pour une nouvelle législature européenne. Là est notre espoir. Là, aussi, est notre devoir.

Notre espoir est qu'enfin, les partis européens s'affirment en tant que tels. Que chaque parti européen impose aux partis qui sont son expression dans les Etats membres, de présenter son seul programme, -un programme purement européen sans référence à des considérations locales « nationales » et un programme qui désigne un candidat à la Présidence de la Commission que les élus de ce parti s'engagent à soutenir. Pourquoi cela ? Parce que si, selon les traités, c'est le Conseil qui choisit le candidat à la Présidence de la Commission, et le présente à

l'approbation du Parlement, on aimerait voir que le Conseil ne choisisse pas celui qui aurait le soutien des partis de la majorité élue. Il y a des limites à l'irrespect de la démocratie.

« Démocratie »... voilà la clef. Par cette procédure, le Président de l'exécutif européen devient *de facto* un chef de gouvernement démocratique élu par les élus des citoyens et, donc, responsable devant eux. Et pour les citoyens, aller aux urnes, c'est faire le choix d'un programme et d'un chef de file pour l'exécuter. Voilà une motivation suffisante, semble-t-il pour réduire l'abstention. Nul ne pourra dire, « A quoi bon aller voter ? ». Par leurs bulletins, les citoyens de l'UE pourront, pour une mandature, la faire de *droite*, du *centre* ou de *gauche*, -ce sera une UE dont le Parlement pourra veiller à l'application du programme de sa majorité. Il s'agit de mettre plus de démocratie et plus de politique dans l'UE pour un gouvernement *de facto* fédéral, s'il ne l'est pas encore pleinement *de jure*.

Rien dans les traités en vigueur ne s'oppose à cette action, à laquelle l'UEF nous appelle pour cette campagne électorale. Là est notre devoir.

Amis fédéralistes, dès le premier jour de 2009, appelons les partis à ne nous présenter que des programmes vraiment, et seulement, européens et à

nous dévoiler de qui ils entendent que leurs élus soutiennent la candidature à la Présidence de la Commission.

Jusqu'au 7 juin, participons aux réunions et aux débats de toutes sortes. En tant que citoyens, soutenons les candidats de la couleur qui a notre faveur : obtenons d'eux un engagement clair pour un type de société qui allie justice et prospérité. Et, en tant que fédéralistes, n'hésitons pas à « cuisiner » les candidats quant à la place qu'ils estiment juste de conserver aux Etats membres et aux moyens souverains qu'ils sont prêts à voir donner à l'UE. Demandons-leur s'ils veulent que l'UE devienne une vraie puissance, à l'égal de celles qui sont déjà candidates au gouvernement de la planète, et qu'elle ne soit plus un club de grenouilles qui, à l'occasion, tentent vainement de se faire aussi grosses que le bœuf.

Un espoir raisonnable, un devoir clair. Voilà qui peut inspirer un optimisme qui dément la sinistrose à quoi pousse tout le reste.

Alors... **BONNE ANNEE !**

Jacques CHAUVIN
Président de l'UEF-France

Déclaration de l'UEF-France suite aux décisions du Conseil européen (11-12 décembre) sur la ratification du Traité de Lisbonne

Après plus de 7 années de débats et de procédures de ratification, la révision des traités liés à l'élargissement de l'Union européenne n'est toujours pas acquise.

Les procédures de ratification de la Constitution européenne puis du Traité de Lisbonne ont été interrompues ou bloquées par le résultat négatif de 3 référendums nationaux improvisés et mal conduits dont les gouvernements portent l'entière responsabilité.

Pour tenter de sortir d'une situation ainsi devenue inextricable, le Conseil européen des 11 et 12 décembre 2008 s'est engagé dans une voie dangereuse consistant :

- à remettre en cause -sans débat public ni concertation avec le Parlement européen- certaines dispositions centrales des Traités de Nice et de Lisbonne relatives à la composition de la Commission ;
- à reporter à la fin 2009 -ou à 2010- l'entrée en vigueur éventuelle du Traité de Lisbonne ;
- à conditionner cette entrée en vigueur à l'issue incertaine d'un nouveau Référendum qui pourrait être organisé dans un des Etats membres ;
- à s'engager par avance à introduire -dans un hypothétique traité d'adhésion d'un nouvel Etat membre et à une date par nature incertaine- des protocoles juridiquement contraignants relatifs aux « préoccupations », pourtant reconnues infondées, d'un Etat membre actuel ;
- à exprimer -dans au moins un de ces protocoles- des affirmations contraires à l'esprit sinon à la lettre du Traité de Lisbonne ; notamment sur l'évolution de la politique européenne de défense et de sécurité de l'UE.

Le résultat immédiat de cet imbroglio politique et juridique persistant sera de placer les élections européennes de juin 2009 dans un contexte et un climat politiques peu propices à l'adhésion et à la participation des citoyens -mais, au contraire, favorables au développement des tendances eurosceptiques et à la remise en cause du Traité de Lisbonne.

Sur la question centrale de la composition de la Commission, l'UEF-France s'étonne que le Conseil européen puisse envisager de revenir sur une décision adoptée unanimement par les Etats membres il y a à peine un an. Pour sa part, elle soutient le maintien de la disposition du Traité de Lisbonne qui prévoit -pour 2014- une rupture du lien entre le nombre des Etats et celui des commissaires afin de renforcer l'indépendance et l'efficacité du collège.

Sur le problème posé par le risque croissant de blocage du processus de ratification des révisions des Traités -du fait notamment de l'accroissement du nombre des Etats membres- l'UEF-France considère que le moment est venu d'envisager de remplacer la règle de l'unanimité par celle d'une majorité qualifiée des Etats membres (par exemple des 3 / 5 èmes.), règle en usage dans la plupart des organisations internationales ou des Etats fédéraux.

Vie de l'UEF supranationale

Congrès de Paris (10-12 octobre 2008) de l'UEF Europe Andrew DUFF, élu président de l'Union des fédéralistes européens



Andrew DUFF

En présentant sa candidature, Andrew Duff a dit les grandes lignes de la réaction des fédéralistes devant les événements actuels : « Par dessus tout, les fédéralistes européens sont pleinement engagés dans le combat contre la montée du nationalisme. A un moment, où l'Europe est défiee dans sa sécurité, à l'intérieur et à l'extérieur, où la stabilité du système financier est en péril et, alors que les conséquences du changement climatique deviennent réel, le besoin d'unité européenne est plus grand que jamais. »

« Les politiques à la sauve-qui-peut seront catastrophiques. Seule a du sens une réponse unie, comme la défendent les fédéralistes. L'UEF est bien placée pour proposer des solutions et faire campagne pour leur adoption d'urgence et leur mise en œuvre effective. »

M. Duff a également insisté sur la priorité essentielle des fédéralistes : « Nous avons besoin de la ratification du Traité de Lisbonne. Si, au cours de 2009, l'Union européenne se montre incapable de résoudre ses problèmes constitutionnels, elle enverra au monde extérieur un message d'impuissance. Les citoyens européens méritent un système cohérent de gouvernance, qui réponde à leur besoin et à leurs aspirations et qui réponde à leurs angoisses. »

« Notre objectif est une union fédérale d'Etats et de citoyens ayant la capacité d'agir efficacement et démocratiquement à l'extérieur comme à l'intérieur. L'Europe entre dans son âge post-national et nous devrions façonner ses institutions en conséquence », a conclu M. Duff.



Tribune du Congrès :

En particulier à la gauche de la photo : Guido MONTANI, Président du MFE italien et membre du Bureau, et Jo LEINEN, ancien Président de l'UEF et Président de la Commission institutionnelle du Parlement européen, Heinz-Wilhelm SCHAUMANN, membre du Bureau

Résultat des élections :

Président : Andrew DUFF, Grande-Bretagne, parlementaire européen et Président de l'Intergroupe fédéraliste du Parlement européen (groupe ALDE, élu à l'unanimité) ;

Vice-Présidents : Philipp AGATHONOS (Autriche), Guido MONTANI (Italie) et Heinz-Wilhelm SCHAUMANN (Allemagne) ;

Bureau de l'UEF Europe : Barbara MAIRLEITNE, Elina KIISKI, Francesco FERRERO, Jessica CHAMBA (France), Katrin LICHTENBERG, Marko BUCIK, Nikos LAMPROPOUOS, Paul FRIX ; Presidium du Comité fédéral : Michele CIAVARINI-AZZI, Peter STREMPPEL, Elina VILUP ;

Conseil d'arbitrage : Pia WENNINGMANN, Sabine RADL, Piergiorgio GROSSI, Samuele PII, Dr. Ernst PIEHL, Vassilis STAMOGIANIS, Alison WESTON ;

Trésorier : Olivier HINNEKENS ;

Commissaires aux comptes : Inge DOHRMANN-NOWAK, et, Marc BELLENS.

Comité fédéral :

Rappelons que le Comité fédéral est composé de membres élus directement par le Congrès (dont pour l'UEF France : Jean-Baptiste MATHIEU, Michel MORIN et David SOLDINI) et de deux délégués par section nationale (pour l'UEF-France : Jean-François BILLION et Jean-Guy GIRAUD).

Au Bureau européen rappelons l'élection de Jessica CHAMBA, ancienne Présidente des *JE France*.

Résolutions

Commission politique I : Résolution relative à la stratégie de l'UEF

Le XXe Congrès de l'UEF, réuni à Paris, les 11 et 12 octobre 2008,

conscient

- que l'ordre politique mondial, fondé sur l'ONU et le système de Bretton Woods, créés à l'initiative des Etats-Unis après la Seconde Guerre mondiale, s'effondre dans une crise majeure et a besoin de profondes réformes afin de prendre en compte le système international multipolaire naissant, qui inclut de nouveaux acteurs politiques comme l'Union européenne, la Russie, le Japon, la Chine, l'Inde et le Brésil ;
- qu'après la fin de la Guerre froide, la création de l'Union monétaire et l'élargissement à 27 Etats membres, l'Union européenne est entrée dans une nouvelle phase de son existence, puisque le problème originel de créer un ordre pacifique entre les Etats européens peut être considéré comme résolu, tandis que l'Union européenne doit faire face à de nouveaux défis externes, tels que des guerres (même immédiatement aux frontières de l'Europe), la globalisation, le terrorisme international, la pauvreté dans le monde, les migrations de masse et la menace d'une crise écologique mondiale ;
- que toutes les réformes institutionnelles proposées par les gouvernements nationaux, depuis le Traité de Maastricht (1991), le Traité d'Amsterdam (1997) et le Traité de Nice (2000), se sont montrées inadéquates pour donner à l'Union européenne la capacité effective d'agir et de combler le manque de confiance entre les citoyens et les institutions européennes justifiant ainsi la propagande eurosceptique et nourrissant un nouveau nationalisme ;
- que les tentatives d'améliorer l'Union par la Constitution européenne (2004) ont échoué et que le Traité de Lisbonne (2007) est dans une impasse due au besoin de prendre les décisions à l'unanimité de tous les Etats membres et aux visions de plus en plus divergentes des *leaders* européens quant à l'avenir de l'Europe ;
- que le recours à des référendums nationaux pour décider des questions européennes est un non sens démocratique ; personne ne propose d'organiser des référendums locaux pour décider de questions nationales ; chaque niveau de gouvernement devrait disposer de moyens convenables de décision ; si les citoyens européens doivent être consultés, le moyen adéquat est un référendum européen ;
- que le déficit démocratique de l'Union européenne ne peut être comblé que par la création d'une fédération européenne avec une Constitution et un gouvernement démocratiquement responsable et doté d'assez de pouvoirs pour promouvoir la création

d'un ordre mondial de paix et de prospérité et celle d'un développement durable ;

- que la création d'une fédération européenne ne peut pas simplement suivre le modèle institutionnel d'Etats fédéraux existants mais peut s'en inspirer, parce que l'Europe n'est pas une nation et que la Fédération européenne devra être une **démocratie supranationale** capable d'exprimer la volonté d'un peuple européen pluri-national et pluri-culturel, ouvert à la coopération avec les autres peuples du monde,

en vue de l'élection européenne de juin 2009, appelle

- les **partis européens** à désigner leur candidat à la Présidence de la Commission européenne avant les prochaines élections parlementaires européennes, parce que les citoyens européens ont le droit de choisir un programme politique et de savoir qui sera responsable de sa mise en oeuvre ; la désignation populaire du Président de la Commission est le premier pas vers la transformation de la Commission en un vrai gouvernement européen et la création d'un espace public européen ;
- la Commission européenne à demander à l'Irlande de reconsidérer sa position sur le Traité de Lisbonne, qui est de grande importance pour le projet européen ;
- les **Etats membres** qui ont déjà ratifié le Traité de Lisbonne et la Commission européenne, à le mettre en application avant la prochaine election européenne, même si tous les Etats membres ne l'ont pas ratifié, et à commencer la mise en oeuvre de certaines de ses parties, notamment le service d'action extérieure, à faire usage de la coopération renforcée,

en vue de la création d'une fédération européenne, appelle

le Parlement européen et les gouvernements nationaux disposés à le faire, à prendre une initiative pour une fédération européenne et à donner un mandat populaire à une convention/assemblée constituante pour qu'elle rédige une Constitution démocratique fédérale et crée un gouvernement fédéral européen. Les citoyens européens devraient être pleinement impliqués dans ce processus constitutionnel afin d'avoir un véritable débat européen et d'éviter des référendums nationaux.

demande

au nouveau Comité fédéral de l'UEF et à son Bureau d'élaborer des propositions pratiques pour une nouvelle campagne en vue d'assurer tout d'abord l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne et pour un gouvernement fédéral européen et une constitution démocratique, ainsi

que d'autres initiatives ponctuelles urgentes, en ouvrant un débat avec les *Jeunes européens fédéralistes (JEF)*, le *Mouvement européen*, l'*Inter groupe fédéraliste du Parlement européen*, des organisations de la société civile et des citoyens européens sur les défis fondamentaux auxquels l'Europe fait face aujourd'hui.

Commission politique I : **Note à l'appui de la résolution relative à la stratégie de l'UEF**

Adoptée par le XXe Congrès de l'UEF, réuni à Paris, les 11 et 12 octobre 2008,

L'Union européenne est à un carrefour. La concomitance de différentes crises extrêmement sévères est à l'origine d'une situation qui requiert que soient prises des décisions d'une urgence dramatique : elles doivent être, à la fois, courageuses et véritablement innovantes. En l'absence d'une volonté plus forte, la survie de l'UE elle-même sera en danger, aussi bien que la capacité de l'UE à jouer un rôle positif et signifiant dans un monde qui est à un carrefour entre l'anarchie destructive et la conception de politiques et d'institutions capables d'assurer le gouvernement d'une destinée commune.

Les questions vitales qui doivent être traitées sont évidentes.

La crise économique et financière. Une politique européenne forte pour assurer une croissance équitable et durable est essentielle et, aussi, pour éviter que des interventions économiques nationales puissent menacer le marché unique. Un réel engagement européen pour une réforme profonde des institutions consacrées à la gouvernance économique mondiale est également indispensable.

La crise sécuritaire. De plus en plus, des phénomènes alarmants, tels que le terrorisme international, la prolifération d'armes de destruction massive, l'instabilité extrême de régions entières, la relation problématique entre l'UE et les Etats-Unis, d'une part, et la Fédération

russe d'autre part, demandent que l'Europe soit capable de parler et d'agir comme une Union réelle.

La crise écologique. Les problèmes liés de l'énergie, de l'alimentation et du réchauffement climatique appellent des mesures rapides et efficaces à une échelle mondiale. Là aussi, un rôle actif de l'UE est essentiel.

De façon à être capable de faire face convenablement à ces défis, l'Union européenne doit se doter des moyens convenables, sans plus de délai. Nous exigeons, donc, que soient immédiatement adoptées les trois décisions suivantes :

- 1) Le Traité de Lisbonne entrera en vigueur immédiatement entre les Etats qui l'ont déjà ratifié ;
- 2) les institutions européennes adopteront immédiatement les initiatives suivantes (en ayant finalement recours aux coopérations structurées et renforcées) : une politique énergétique ; une politique économique européenne capable de faire face, sur une base supranationale, aux urgences économiques et financières par le renforcement de l'EIB et de l'EIF ainsi que l'émission d'emprunts de l'union ; un initiative européenne pour un nouveau Bretton Woods ; un renforcement décisif de la CFSP et de la CSDP. L'euro-groupe agira immédiatement et réunira un organe spécial de pilotage pour gérer la présente crise financière et pour empêcher qu'elle se développe en une profonde crise économique et sociale ;
- 3) Le Parlement européen et les gouvernements nationaux disposés à le faire prendront une initiative en faveur d'une fédération européenne et donneront un mandat populaire à une Convention/Assemblée constituante pour rédiger un projet de Constitution fédérale démocratique et créer un gouvernement fédéral. Les citoyens européens devraient être pleinement associés à ce processus constitutionnel afin d'avoir un réel débat européen et d'éviter des référendums nationaux

Commission politique II : **Résolution pour qu'au sein des Nations unies, une voix européenne s'élève avec force contre un affaiblissement des libertés fondamentales.**

Adoptée par le XXIIe Congrès européen de l'UEF

L'Europe, plus que tout autre entité politique dans le monde, incarne un certain ensemble de droits civils et de libertés fondamentales qui ont été obtenues après un dur combat s'étendant sur plusieurs siècles.

Beaucoup de ces droits et de ces libertés sont parvenues à d'autres parties du monde, donnant sans ambiguïté, dans

leurs sociétés respectives, une voix plus forte à ceux qui en constituent les éléments les plus faibles.

Les Nations unies, dans leur charte, ont repris beaucoup de ces valeurs européennes et les ont déclarées être d'une nature universelle.

Cependant, plus récemment, on a eu plus que des preuves anecdotiques que de tels droits universels ne sont pas à l'abri d'interventions politiques et d'efforts constants pour re-interpréter certains de ces droits d'une manière qui est incompatible avec ce que l'on entend en Europe par de tels droits.

En particulier, le droit de pratiquer librement sa religion a commencé à être utilisé, de plus en plus, comme un prétexte à diluer ou même à mettre en question quelques unes des libertés et des droits les plus fondamentaux, tels que l'égalité devant la loi (de l'Etat) et la liberté d'expression et de pensée.

La Charte des droits fondamentaux, qui deviendrait légalement contraignante à l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne, n'est malheureusement pas un document très clair. Quelques droits fondamentaux et quelques libertés fondamentales semblent être sur pied d'égalité avec l'objectif d'atteindre certains résultats sociaux. Le langage utilisé à propos de la liberté de pratique religieuse est très mou et, également, malléable : il n'est pas assez clair pour protéger de dérives d'un type

semblable à celui de celles qui ont été vues dans des débats et des votes récents à l'ONU.

En conséquence, le Congrès de l'UEF demande que les responsables politiques européens, le Parlement européen et les parlements de tous les Etats membres réaffirment que l'Europe n'acceptera pas de compromis relatifs à

- l'égalité devant la loi ou relatifs à
- la liberté de pensée et d'expression

En outre, le Congrès demande aux responsables politiques européens de lancer une initiative en vue de donner au Tribunal pénal international un mandat d'enquête sur les atteintes violentes portées à la liberté de pensée et d'expression comme dans le cas des artistes, écrivains et journalistes victimes d'assassinats ou d'intimidations physiques.

Le Congrès demande que la coopération avec le Tribunal pénal international agissant sur ce mandat devienne une condition requise pour toutes les formes de coopération entre l'UE et des pays tiers.

Commission politique II :

Résolution relative à la création d'une *Communauté européenne de l'énergie*

Le XXIIe Congrès européen de l'UEF, réuni à Paris, les 10-12 octobre 2008,

rappelant que le Traité de Lisbonne, pour la première fois, prévoit, dans le domaine de l'énergie,

- une clause de solidarité,
- le partage de la compétence entre l'Union et les Etats membres ;

ainsi qu'une politique de l'Union en matière d'énergie qui tende à :

- assurer la sécurité de la fourniture d'énergie au sein de l'Union,
- promouvoir l'interconnexion des réseaux de distribution d'énergie ;

et que, dans ce domaine,

- le Parlement européen et le Conseil peuvent prendre les mesures nécessaires pour atteindre ces objectifs en se conformant à la procédure législative ordinaire ;

et rappelant que

- l'Union européenne est née du Traité établissant la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) établissant une politique industrielle pour le charbon et l'industrie de l'acier,
- la CECA a tiré les ressources pour financer l'investissement dans cette industrie par la perception d'impôts et l'émission d'obligations de l'Union ;

considérant que

- après deux guerres au Moyen-Orient, des tensions avec l'Iran, la guerre en Géorgie, des augmentations du prix du pétrole,
- et, avec la croissante dépendance de la fourniture internationale d'énergie, non seulement pour l'Europe, mais aussi pour les Etats-Unis, la Chine et l'Inde, l'énergie est l'un des principaux problèmes des décennies à venir ;

et que

- le secteur de l'énergie pourrait être l'un de ceux où une vigoureuse politique industrielle européenne pourrait promouvoir un développement économique durable, un accroissement de l'emploi et, par-dessus tout, une politique s'appliquant au monde entier ;

demande la dissolution de l'Euratom et, à la suite, la création d'une Communauté européenne de l'énergie (ou bien d'une Agence européenne de l'énergie) avec des compétences étendues au pétrole, au gaz naturel et aux ressources d'énergie renouvelable, qui soit capable, entre autres :

- d'atteindre les objectifs « 20-20-20 » de production d'énergie pour 2020,
- d'augmenter le pouvoir de négociation de l'UE face aux producteurs de pétrole et de gaz naturel,
- de soutenir la création d'une *Communauté mondiale pour l'énergie et l'environnement* réunissant, sur le modèle de la CECA, les Etats

partageant les grands principes de normes

démocratiques en matières sociales et environnementales.

Commission politique II : *Résolution sur l'agriculture et l'alimentation dans un monde qui change*

Le XII^e Congrès de l'UEF réuni à Paris du 10 au 12 octobre 2008,

ayant pris en compte les tendances positives exercées dans l'économie mondiale par de nombreuses régions émergentes d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine qui permettent à une population croissante de participer à la formation du produit brut mondial ;

alarmé dans le même temps,

- par les importantes dépenses concernant les armements et les guerres et le faible engagement international pour éradiquer la faim dans tous les pays, alors que 862 millions de personnes ont une alimentation encore insuffisante et que 88 millions sont totalement assistés par la FAO (*Food and Agriculture Organization*) ;
- par l'impact négatif de la montée en flèche des prix alimentaires, des productions bio-énergétiques, du changement climatique, et de l'instabilité financière et de la spéculation sur les pays et les populations les plus vulnérables ;
- par la diminution récente des stocks de produits alimentaires, conséquence du manque général d'investissements, des guerres locales persistantes et de l'instabilité politique dans les pays les moins développés ;

profondément convaincu que :

- le développement économique rapide et la croissance démographique continueront dans les pays émergents, influençant l'urbanisation croissante, la réduction des terres cultivables et la modification des habitudes alimentaires (plus de viande, de céréales et de produits laitiers) dans ces régions comme cela s'est produit dans nos pays industrialisés ;
- ce phénomène transformera rapidement des économies traditionnellement auto-suffisantes, telles que celles de la Chine et de l'Inde, en gros importateurs nets de nourriture, ce qui augmentera les tensions sur les marchés et les prix des produits alimentaires ;
- le développement économique des pays industrialisés, en revanche, continuera à un niveau réduit, tandis que leurs populations vieillissantes se tourneront vers une alimentation légère (plus de fruits et légumes) réduisant ainsi leur consommation ;

souligne que :

- les capacités de production et d'exportation excédentaires en produits de base sont concentrées dans les pays de l'OCDE (céréales,

viande, produits laitiers et oléagineux), l'Argentine et le Brésil ;

- d'après les rapports de la FAO, les subventions et les barrières douanières sont répandues partout dans le monde et, en particulier, entre les pays en développement, empêchant ainsi les échanges équitables et les coopérations « Sud-Sud » promouvant une agriculture locale moderne et compétitive ;
- le commerce international des biens est très limité concernant les céréales, les oléagineux, le cacao, le café, le thé, le sucre et les fruits tropicaux ;
- le commerce international des biens est géré par un groupe limité de compagnies multinationales qui contrôlent toute la chaîne production-frêt-consommation, faisant baisser les prix payés aux paysans et monter les prix payés par les consommateurs et, au final, le secteur de la vente au détail est concentré entre environ trente compagnies qui influencent, au bout du compte, les produits standards de consommation partout dans le monde pour les produits alimentaires transformés ;

rappelle que :

- pour l'agriculture, la libéralisation du commerce, telle qu'elle est mise en avant par l'OMC, dans le cadre cité ci-dessus, est une fausse solution et ne peut pas être considérée comme un levier pour le développement local de nombreux pays ;
- les prix internationaux des biens sont instables et influencés par des récoltes saisonnières et la spéculation et la volatilité de ces prix affecte aussi les prix aux consommateurs ;
- il est nécessaire de ne pas abandonner aux forces anarchiques du marché les facteurs de production de base tels que la terre, le travail et le capital qui ont besoin d'être régulés et préservés comme « biens publics » de l'humanité ;
- dans notre économie globale, la solution consiste à affirmer la « souveraineté alimentaire » de tous les citoyens et des peuples, partout dans le monde, ainsi que leur droit à une alimentation suffisante et saine, ceci comme première étape pour la reconnaissance d'autres droits individuels et civils à l'éducation, la liberté, la démocratie et la participation politique (voir le concept d'« index de développement humain » introduit par Amartya Sen) ;
- la réponse efficace à ces questions complexes consiste à construire une capacité

gouvernementale locale dans des régions continentales homogènes comme l'a fait l'Europe à travers son processus d'intégration et à accroître la production intérieure et le commerce infra-régional en Asie, en Afrique et en Amérique latine pour un approvisionnement stable en produits alimentaires pour leur population croissante et la promotion d'une industrie alimentaire locale ;

souligne que :

- la Communauté économique européenne a adopté avec succès dans les années soixante la Politique agricole commune (PAC) ;
- en dépit de ses déviations dues au fonctionnement intergouvernemental de l'Union européenne (UE) et aux avantages acquis, la PAC reste un modèle de libre marché et d'intervention publique pour gérer l'agriculture à un niveau supranational ;
- les réformes de Mc Sharry (1993) et Fischler (2003) réduisirent les subventions et les stocks, introduisirent de nouvelles approches pour une économie rurale et ouvrirent la voie à une limitation des dépenses nettes de l'UE malgré l'élargissement de l'Union ;
- l'UE a produit une réglementation environnementale et sanitaire impressionnante pour protéger l'intérêt des personnes, des animaux et des plantes et a le droit de défendre nos paysages, la biodiversité locale, la sécurité alimentaire et la civilisation paysanne traditionnelle contre les forces destructrices du marché, les maladies, les manipulations de produits et les importations de basse qualité ;
- l'UE est le plus gros importateur de biens dans le monde, promoteur d'accords de coopération avec le monde en développement (voir le système de préférence ACP et le programme « Tout sauf les armes »), exporte des produits finis de haute qualité et soutient un vaste secteur agro-industriel qui représente 15% de son activité et de sa production ;

- la PAC doit être considérée comme une politique européenne stratégique aussi dans les relations extérieures concernant les questions des produits alimentaires mondiaux et les ressources industrielles et énergétiques renouvelables ;

recommande aux institutions européennes :

- de respecter le droit à la croissance du monde en développement ;
- d'adopter le principe universel de « souveraineté alimentaire » en tant que droit de chaque citoyen et chaque peuple de cultiver et consommer les fruits de sa terre et de protéger l'environnement local et l'économie des défis climatiques, de la déforestation et de la mono-culture ;
- de promouvoir des processus d'intégration de grandes régions en Asie du sud-est, au Moyen-Orient, en Afrique et en Amérique latine afin d'organiser des marchés supranationaux autosuffisants et des politiques agricoles telles que celles obtenues aux Etats-Unis, dans l'UE et en Inde ;
- de s'engager elles-mêmes dans la réforme des institutions internationales mondiales et spécifiquement de la *FAO* en une Autorité mondiale capable d'assurer une production stable, des prix abordables pour le consommateur et un revenu correct aux paysans ;

profondément convaincus :

que seul un gouvernement européen peut promouvoir un véritable engagement international pour éradiquer la faim et le sous-développement dans le monde et affirmer l'objectif à long terme d'une auto-suffisance alimentaire mondiale ;

invite :

les forces politiques européennes et la société civile à se mobiliser en vue des élections européennes de 2009 et à ouvrir un débat sur le rôle d'une agriculture moderne et de l'économie rurale dans l'UE et dans le monde en réponse aux tensions démographiques et économiques positives mais dramatiques dans les autres continents.

Commission politique III :

Donner un tour social à la globalisation : il nous faut une Europe sociale

Adopté par le Congrès de l'UEF (10-12 octobre 2008)

Au cours des cinq décennies passées, l'Union européenne a connu un développement très réussi dans les domaines de la paix, de la démocratie, de la liberté et du rassemblement d'un continent qui a été trop longtemps divisé. Le marché intérieur, la politique régionale et structurelle aussi bien que l'Union économique et monétaire ont contribué, de manière décisive, à la prospérité et à la richesse de l'UE. L'évolution rapide de la mondialisation présente à l'UE et aux citoyens européens de nouveaux défis : la concurrence économique mondiale, l'injustice croissante en Europe et dans le

monde, une société vieillissante, le changement climatique et la sécurité de l'énergie. Les citoyens de l'Union attendent que les Etats nationaux et l'UE les protègent des conséquences négatives de la mondialisation et ils veulent éprouver les bienfaits concrets des politiques de l'UE dans leur vie quotidienne. L'UE fait face à des décisions novatrices afin de répondre à ces défis d'une manière durable.

L'échec partiel des référendums sur la Constitution et le Traité de Lisbonne aussi bien que la faible participation aux élections au Parlement européen ont illustré le fait que les citoyens européens attendent plus de l'Europe et

de l'UE que la simple réforme de structures institutionnelles. La question d'une Europe sociale est devenue une préoccupation centrale des citoyens européens.

L'économie sociale de marché est une force qui doit être à la base de l'avenir économique et social de l'Union européenne. Les acquis sociaux des Etats membres de l'UE ne doivent pas être sacrifiés sur l'autel de la mondialisation. Au temps de la mondialisation, il faut renforcer les options et les instruments dont dispose l'Union européenne pour protéger une société qui est façonnée par les valeurs de solidarité, d'égalité et par le respect de la pluralité. Une Europe sociale n'aidera pas seulement à protéger la paix sociale en Europe mais elle est aussi la première condition d'une économie européenne qui restera forte et prospère à l'avenir. Dans le secteur du travail bon marché, l'UE ne sera jamais compétitive face à la Chine ou à l'Inde. Afin de rester le plus grand ensemble commercial du monde, l'Europe a besoin de compter sur des travailleurs éduqués, bien formés et novateurs ;

Une Europe sociale -fondée sur le principe de la subsidiarité- pourrait reposer sur trois piliers.

1. Il faut empêcher que les décisions européennes aient un effet négatif sur les systèmes nationaux de sécurité sociale et la protection sociale des citoyens. Le Parlement Européen a suivi cette voie quand il a voté la directive européenne sur les services. Une évaluation sociale de toute la législation européenne est nécessaire : avant de voter sur une initiative législative, il faut qu'elle ait été soigneusement évaluée si une telle initiative pourrait avoir des conséquences négatives pour l'emploi et l'intégration sociale. Avec l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne de telles évaluations deviennent légalement contraignantes. De même, la Cour européenne de justice devrait reconsidérer la dimension sociale de certaines de ses décisions.
2. Dans certains domaines, des normes européennes minimales devraient être établies. Pour le temps de travail, il existe des règles européennes relatives au droit des travailleurs et à l'égalité entre les sexes. En ce qui concerne aussi des domaines tels que les salaires et les impôts, il est utile de prendre en considération des normes minimales.
3. Sans avoir formellement compétence en matière de politique sociale, l'UE devrait utiliser son espace de manœuvre pour contribuer à une Europe sociale. L'UE devrait devenir active, entre autres, dans les domaines suivants :
 - une politique de marché du travail et d'abolition des obstacles résiduels à la mobilité de la main d'œuvre, en garantissant donc la liberté de circulation,

- l'introduction d'une réglementation plus stricte du marché financier,
- le renforcement de la sécurité sociale et des droits sociaux,
- l'égalité des sexes,
- la formation tout au long de la vie,
- l'obtention d'un véritable « *mainstreaming* » de toute l'expérience des fonds sociaux européens, en particulier de ceux consacrés à l'emploi et à l'égalité des sexes,
- l'accroissement de la compatibilité du travail et de la vie familiale,
- des systèmes de santé abordables et accessibles à tous les citoyens,
- la prévention de la pauvreté des personnes âgées grâce à un système de retraite suffisant,
- un meilleur soutien et une formation améliorée préparant les jeunes à un marché du travail qui n'est plus purement national,
- un salaire minimum juste pour chacun et la prévention de la pauvreté.

Outre des projets européens pour une Europe sociale, une meilleure coordination des politiques sociales nationales est essentielle. L'expertise dans les affaires européennes d'acteurs de la politique sociale doit être considérablement augmentée. De plus, la « méthode ouverte de coordination » dans le domaine de la politique sociale devrait être revue et renforcée. En particulier, il est demandé à la Commission européenne de renforcer son rôle de gardienne de l'intégration européenne, en agissant comme contrôleur efficace de la mise en place, au niveau des Etats membres, de références, acceptées dans le cadre de l'OMC.

Le futur modèle social européen devrait résulter de la prise de conscience de ce que nous avons besoin non seulement de plus d'emplois mais aussi de meilleurs emplois, qu'il est essentiel que les forts montrent de la solidarité envers les faibles et que des normes européennes minimales sont nécessaires, non seulement en ce qui concerne la politique sociale mais aussi en ce qui concerne l'évaluation et la rétribution dans l'emploi.

La charte sociale européenne inclut un large éventail d'engagements concrets pour une Europe sociale. La Commission européenne devra en contrôler la mise en œuvre par les Etats membres.

L'UE a un besoin urgent de pouvoir assumer plus de responsabilités et elle requiert des instruments plus forts afin de faire face aux défis de la mondialisation dans l'intérêt des citoyens européens. C'est pourquoi l'achèvement heureux de la procédure de ratification du Traité de Lisbonne est un pas important vers une Europe sociale proche de ses citoyens.

Nous nous efforçons d'améliorer la qualité, la lisibilité et la régularité, de l'Europe fédérale, des Notes de l'UEF-France, du site www.uef-fr ... merci de nous aider à leur diffusion : adhérez, diffusez, abonnez vous ! Merci

**Commission politique III :
Résolution relative à la crise financière**

Le XII^e Congrès de l'UEF réuni à Paris du 10 au 12 octobre 2008,

constate

- que la crise financière s'est étendue à la planète entière et a provoqué l'insolvabilité d'établissements financiers de taille mondiale, mettant ainsi en danger l'épargne et l'emploi de millions de familles,
- que cette crise est parallèle à celle de l'énergie et aux crises alimentaires. L'année dernière a vu l'énorme augmentation du prix des matières premières et des produits finis, accompagnée d'une accélération de l'inflation, partiellement contenue en Europe grâce à la force et au succès de l'euro, seul « bouclier » réel pour la défense des citoyens,
- que la crise suit et amplifie la crise du dollar, expression du niveau insupportable de la dette extérieure américaine, qui croît, année après année, du fait du déficit de la balance des paiements ;

retient

- que la crise financière est plus qu'une simple pénurie de liquidités, concernant la solvabilité et la fiabilité. Elle est surtout une crise de l'hégémonie américaine qui se manifeste à la fois dans la crise du dollar comme unité monétaire internationale et dans l'incapacité croissante à produire « les biens publics mondiaux » nécessaires pour régir l'économie mondiale -la sécurité, la légalité, l'égalité et le développement durable- en l'absence desquelles le marché est incapable de s'autoréguler,
- que, suite à l'échec de la tentative américaine d'assurer le gouvernement unilatéral de l'économie mondiale, le marché global n'est, en fait, régi par personne,
- que le marché global doit être organisé afin de fonctionner correctement : règles antitrust et sur la propriété, surveillance et contrôle des marchés financiers et des banques, interventions économiques politiques visant à garantir le développement durable, la solidarité et la défense mondiale de l'environnement ;

souligne

- que la vraie source du désordre financier monétaire et international se trouve dans la souveraineté absolue des Etats nationaux et qu'un tel désordre pourrait évoluer vers des guerres monétaires, des formes de protectionnisme et la régression sociale,
- que la manière la plus directe de montrer clairement l'alternative qui s'offre à l'Europe et au monde aujourd'hui, est d'établir « un gouvernement européen », responsable de la politique extérieure et de la défense, avec des pouvoirs en matière d'imposition et de budget,
- que l'établissement d'un nouveau système économique ou financier mondial, basé sur la démocratie et la responsabilité envers les peuples, repose sur la transformation des institutions économiques mondiales actuelles (FMI, Banque mondiale, OMC) en des établissements supranationaux avec un partage de souveraineté, capables donc de fonctionner dans l'intérêt général de l'humanité ;

demande

à la Commission européenne et la Banque centrale européenne de proposer au Conseil européen de prendre l'initiative et de lancer une Conférence internationale, un nouveau Bretton Woods, dans le but de :

1. remodeler le système monétaire international sur la base d'une norme mondiale, visant à créer une unité de compte, liée à un panier de devises (une unité monétaire du monde), première étape vers « une devise mondiale »,
2. réformer les institutions économiques globales actuelles dans un sens supranational et de créer une autorité de surveillance mondiale pour les marchés financiers ;

mobilise

son propre réseau pour développer la « campagne pour un gouvernement européen et une constitution fédérale » et, sur ces questions, vise à favoriser la prise de conscience par le public de la nécessité de relancer au plus vite le processus de l'unification politique en Europe, afin d'avancer vers le fédéralisme.

Les fédéralistes français en ligne :

UEF France :	www.europe-federale.asso.fr – www.uef.fr
JE France :	www.jeunes-europeens.org
Le Taurillon :	www.taurillon.org
Presse fédéraliste :	www.pressefederaliste.eu

Commission politique III : *Résolution pour un manuel commun d'histoire européenne*

Adopté par le Congrès de l'UEF (10-12 octobre 2008)

Résolu à atteindre l'objectif fédéraliste de créer un Etat fédéral européen fondé sur un ensemble commun de valeurs, de droits et de libertés,

conscient de ce qu'il ne peut exister un Etat sans un minimum d'histoire commune et une compréhension partagée de celle-ci,

considérant le débat, vieux de décennies, au sujet de l'absence d'un *demos* européen,

conscient du fait que l'information au sujet de l'histoire européenne continue à être inégalement diffusée parmi les Etats membres,

alarmé par le fait qu'une nouvelle génération grandit en Europe, qui n'est plus du tout impressionnée par le projet européen de paix, maintenant que le souvenir de la guerre s'estompe de plus en plus,

le congrès de l'UEF, lors de sa réunion d'octobre 2008 demande aux hommes politiques européens, y compris les représentants des Etats membres au Conseil,

- de lancer un projet trans-européen pour la composition d'un manuel commun d'histoire européenne,
- de faire cela de manière concertée, en y incluant la participation d'historiens de tous les états

- membres, ainsi que des Etats candidats ou potentiellement candidats à l'adhésion et, aussi, des principales régions du monde,
- d'assurer la réalisation d'un module obligatoire d'histoire européenne aux divers niveaux de nos systèmes scolaires, en commençant par l'école primaire,
- de mettre en valeur le sujet des études européennes au niveau universitaire,
- d'améliorer l'aptitude des enseignants présents et futurs à enseigner le module d'histoire européenne dans nos écoles,
- d'accorder à ce projet la plus haute priorité politique jusqu'à sa réalisation,
- et, finalement, d'assurer à ce projet un financement, non seulement suffisant mais généreux, permettant une implication non-bureaucratique de la société civile.

Le manuel commun d'histoire européenne sera fourni gratuitement à toutes les écoles et sera mis à jour régulièrement dans le contexte d'un programme continu de recherche conduit par un réseau d'universités européennes afin de développer une compréhension toujours meilleure de notre histoire européenne commune et partagée.

Commission politique III : *Résolution pour un gouvernement européen contrôlant les développements économiques*

Adoptée par le XII^e Congrès de l'UEF réuni à Paris du 10 au 12 octobre 2008,

Grands groupes, fusions, constitution de sociétés : nous devons protéger la dignité et les droits des travailleurs !

Cette résolution se propose de souligner le besoin urgent de rechercher de nouvelles règles européennes dans le domaine de l'économie, surtout en ce qui concerne l'organisation des entreprises et des compagnies européennes. La mondialisation a entraîné une profonde restructuration du contexte des affaires et des systèmes de production : les compagnies changent, deviennent plus grandes ou plus petites, elles fusionnent, elles se constituent en groupes

internationaux ou elles abandonnent une partie de leurs activités. Souvent, cela se produit aux dépens des travailleurs et de leurs droits. En raison de la présente crise financière, cette situation se détériore partout en Europe. Il y a, au niveau européen, un manque manifeste de mesures législatives régulant ces changements structurels.

Considérant :

- les nombreux défis mondiaux -en particulier, l'équilibre et la stabilité monétaires, la réforme des institutions et des marchés financiers, le

développement durable, le combat contre la pauvreté, le manque de sécurité de l'emploi, la protection des droits de l'homme- aux quels les citoyens européens ont à faire face, sans avoir, cependant, de l'Europe ni réponses ni outils véritables ;

- l'énorme impact de la mondialisation sur l'économie et les systèmes de communication, lequel est un processus en constante évolution et a déterminé en Europe, notablement pendant les dernières années, d'importants changements dans les systèmes économiques et de production ;
- que ces changements qui ont souvent été soutenus par des lois nationales, ont affaibli le système de protection du travail lors les processus de fusion, de constitution de groupes et de restructuration des compagnies européennes ;

l'Union des fédéralistes européens

souligne que cette situation est due à l'absence, en Europe, d'une véritable gouvernement démocratique contrôlant l'économie qui serait doté de réels pouvoirs et commun à une fédération européenne ;

réaffirme l'urgente nécessité d'avoir un gouvernement européen qui pourrait défendre les intérêts communs des citoyens européens et qui, pourrait faire face, de manière efficace et transparente, aux défis d'aujourd'hui et de

demain dans plusieurs domaines, y inclus le domaine économique et le domaine social. Sans un gouvernement européen, les discriminations augmentent de plus en plus et l'Europe ne sera pas capable de parler de démocratie et de droits sur la scène internationale ;

invite les institutions européennes, particulièrement le Parlement Européen, à jouer pleinement son rôle législatif dans le droit des affaires au sein de la Communauté européenne, en analysant le développement des affaires, les politiques de contrôle des marchés et de développement territorial afin de protéger la dignité des travailleurs et de réaffirmer leur droit légitime à décider de leur destin ensemble avec leurs compagnies ;

invite le Parlement européen à définir, pour le marché du travail, des règles communes, sûres et transparentes en sorte que soient garantis le respect de la logique du profit et celui des travailleurs et des consommateurs ;

souligne l'importance de protéger la dignité, les droits et les conquêtes des travailleurs et demande au Comité fédéral de l'UEF, comme à son Bureau exécutif, d'adresser au nouveau Parlement Européen (qui sera élu en juin 2009) un texte contenant les principales réflexions de cette résolution ;

réaffirme l'urgente nécessité de relancer le processus d'intégration européenne à tous les niveaux avec, pour objectif, une Europe économique mais aussi, sociale politique et fédérale.

Vie de l'UEF-France

L'UEF France a tenu depuis notre dernier numéro deux Commissions nationales

LYON - samedi 4 octobre

La Commission nationale s'est réunie à Lyon dans les locaux de *Europe Direct* avec un ordre du jour chargé, particulièrement consacré au prochain Congrès de l'UEF Europe : discussion des textes d'orientation, projet d'une résolution de l'UEF-France, nomination de la délégation française au Congrès (Jacques Chauvin, Jean-Baptiste Mathieu, Michel Morin, David Soldini), organisation du Congrès, désignation des candidats français au Comité fédéral européen (Jean-Baptiste Mathieu, Michel Morin, David Soldini), choix des délégués de l'UEF France au même Comité fédéral (Jean-François Billion, Jean-Guy Giraud)... A été également exposée la décision d'organiser le 9 octobre au Bureau du Parlement européen à Paris une réunion publique sur le thème « Quelle Europe voulons nous ? » sous la responsabilité de J.-G. Giraud.

Enfin ont été abordés les actions de l'UEF France et de ses sections régionales sur le deuxième semestre (rencontre avec les partis au niveau national) dont il sera rendu compte dans le prochain numéro d'*Europe fédérale* et des projets pour le premier semestre 2009.

STRASBOURG - samedi 29 novembre

La Commission nationale s'est réunie à Lyon dans les locaux de la *Maison de l'Europe* de la place Kléber. Jacques Chauvin a ouvert les travaux en remerciant les responsables de la nouvelle section Alsace pour l'accueil de notre réunion ainsi que tous ceux qui ont fait le déplacement pour y participer et rappelé l'ordre du jour : discussion politique et décisions à prendre suite au Congrès européen de l'UEF, dans la perspective des élections européennes de 2009, décision sur le fonctionnement des instances de notre mouvement (date du congrès/Assemblée générale de l'UEF France, organisation de la « communication », questions diverses.

Perspectives d'action pour les élections européennes

Jacques Chauvin a ouvert le **débat de politique générale** sur « comment politiser les élections européennes ? » et en particulier sur la campagne pour demander aux partis de désigner leur « candidat à la présidence de la commission », la place du Traité de Lisbonne dans nos positions, la place de la mondialisation dans le débat, la place des enjeux d'avenir, comme l'énergie par exemple, analyses des comportements et des stratégies possibles des partis, état d'esprit des opinions en Europe,

campagnes pour amplifier la participation des citoyens à l'élection européenne, phases et styles de la campagne (un ou plusieurs messages ; niveau de simplicité des messages ; à quel niveau intervenir : national ? local ?).

Propositions et décisions

La Commission nationale a successivement abordé et discuté les questions suivantes : coordination entre le Bureau européen et les sections nationales et régionales dans les contacts avec les partis politiques à tous les niveaux. Adoption d'un Appel fort en direction des gouvernements et des institutions communautaires pour l'organisation d'une importante « campagne d'information civique » pour appeler les citoyens à aller aux urnes en juin 2009. Campagne propre de l'UEF afin d'appeler les citoyens à voter, tout en maintenant notre soutien à la campagne menée ces derniers mois sous le titre « Qui est votre candidat ? ». La Commission nationale, sur proposition de Jean-Guy Giraud, a décidé de définir en parallèle un portrait robot « d'un bon candidat » pour les fédéralistes à la Présidence de la Commission (qui ne saurait être l'actuel Président Barroso) sur la base des critères suivants : personne neuve, ayant eu un fort engagement pour l'Europe, une dimension européenne et internationale, non ancien membre du Conseil européen, capable d'une direction collégiale.

L'UEF France participera par ailleurs aux actions lancées par le *Mouvement européen France* (appel à s'inscrire sur les listes électorales, *euro-conventions* dans les diverses circonscriptions électorales, comité de veille sur les impacts de la campagne) et organisera en plus des « auditions », si possible avec les *JÉ-F*, des principaux

candidats dans les grandes régions électorales, afin de les inviter à préciser leurs engagements.

L'UEF France est par ailleurs disponible à participer à des *Assises des fédéralistes européens* de France et à étudier par exemple la création d'un « portail fédéraliste sur internet » dans la perspective de « fédérer les fédéralistes ».

Confirmation de l'organisation, dans le cadre d'un appel d'offre de l'UEF Europe et du *Mouvement européen international*, d'un projet de réunion sur la formation dans le Nord-Isère avec financement européen et cofinancement de l'UEF.

Elaboration d'un nouveau *Manifeste fédéraliste* par le Bureau de l'UEF Europe sous la responsabilité de Sergio Pistone (Piémont).

Organisation éventuelle d'une manifestation devant le siège du Parlement européen en juillet 2009 après les prochaines élections européennes.

Fonctionnement de nos instances et représentation de l'UEF France dans les instances européennes

Accord sur le constat formulé par le président et le bureau de Rhône Alpes : la convocation de l'AG/Congrès en janvier prochain ne permettrait pas d'assurer le renouvellement de nos instances dans des conditions optimales vus les engagements actuels de certains de nos responsables. Tous les membres du bureau, sauf Michel Morin, sont en conséquence d'accord pour continuer leur action jusqu'en juin 2008. Jean-Baptiste Mathieu propose que ce report permette de prendre le temps de repenser au fonctionnement de l'UEF (Composition de la Commission nationale, etc.). Le Congrès est reporté au mois de juin 2008. Un nouveau Secrétaire fédéral sera prochainement désigné en accord avec Jacques Chauvin.

Le Bureau se réunira le 12 janvier, puis la Commission nationale le 31 janvier également à Paris

Réunie à Strasbourg le 29/11/08, la Commission nationale de l'UEF France a adopté la déclaration suivante :

SUR LE TRAITE DE LISBONNE

1. demande au Président du Conseil européen, ainsi qu'aux autorités tchèques et irlandaises, de tout mettre en oeuvre pour permettre l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne avant les élections européennes de juin 2009,

SUR LES ELECTIONS EUROPEENNES EN FRANCE

2. rappelle la responsabilité du Gouvernement de promouvoir, par une campagne civique d'information, une augmentation significative de la participation des électeurs au scrutin européen,

3. annonce son intention de mettre en place -en liaison avec des organisations de jeunes européens- des auditions publiques des candidats dans chacune des 8 circonscriptions électorales en vue d'apprécier leur engagement européen et leur aptitude à exercer les fonctions et responsabilités de député européen,

SUR LE CHOIX DU PRESIDENT DE LA COMMISSION

4. considère que les candidats à cette haute fonction devront être choisis en fonction des critères suivants :

- leur engagement passé et à venir à promouvoir "une union sans cesse plus étroite des peuples européens",
- leur expérience communautaire ainsi que les services rendus à l'Union,
- leur notoriété européenne et internationale,
- leur aptitude à diriger efficacement l'action du collègue.

5. estime qu'une telle personnalité ne doit pas nécessairement être un membre passé ou présent du Conseil européen.

La Commission nationale a, d'autre part, rappelé son attachement à une évolution fédérale de l'Union, notamment par la voie de révisions ultérieures du Traité de Lisbonne.

Il a annoncé, à cet égard, son intention de proposer la tenue d'"Assises du fédéralisme européen" à la veille des élections de juin 2009.

Analyses fédéralistes

L'Union économique et monétaire (UEM) face à la crise

Jean-Guy GIRAUD

Membre du Comité fédéral européen de l'UEF

Ancien Directeur du Bureau d'information du Parlement européen à Paris

Ce texte a été initialement publié sur le *net* par l'auteur comme « Brève sur le Traité de Lisbonne n° 200 »

La crise financière mondiale met à l'épreuve la capacité de réaction (voire de survie) de l'Union économique et monétaire européenne. Elle met en relief aussi bien ses atouts que ses faiblesses.

Les prochains mois nous révéleront qu'elle est sa véritable force de résistance et mettront sans doute en évidence le renforcement nécessaire du système.

L'UEM fait face à la crise...

Aussi bien la Banque centrale européenne (BCE) que l'*Eurogroupe* ont su réagir rapidement et efficacement à la crise avec les moyens à leur disposition.

La BCE a pleinement et énergiquement mis en œuvre ses capacités de prêteur en dernier ressort ainsi que, plus récemment, l'ajustement des taux d'intérêt directeurs. Plus largement, elle s'est révélée comme le principal pôle de résistance du système au plus fort de la crise.

De même l'*Eurogroupe* a mis en œuvre la concertation nécessaire entre ses membres pour assurer la meilleure coordination possible des mesures d'urgence prises par les gouvernements membres. Au-delà même des pratiques habituelles -et sous l'impulsion de la Présidence française de l'UE- il a su mobiliser les Chefs d'État et de Gouvernement de la zone euro elle-même et assurer l'indispensable collaboration du Royaume-uni.

Le succès -relatif et provisoire- de l'action des responsables de l'UEM a d'ailleurs amené certains États de l'UE non membres de l'*Eurogroupe* (Danemark et Suède), voire certains États non membres de l'UE (Islande et Norvège), à examiner la perspective d'une éventuelle adhésion.

... mais ses insuffisances apparaissent au grand jour...

Faiblesses institutionnelles d'abord : l'*Eurogroupe* n'est précisément qu'un « groupe » informel à l'intérieur du seul cadre légitime qui est celui des institutions plénières. [La logique des traités demeure selon laquelle tous les États membres de l'UE doivent faire partie de l'UEM dès qu'ils remplissent les critères techniques appropriés.

Mais cette logique a été battue en brèche par deux phénomènes apparus peu après sa création : 1/ le refus de trois États membres de l'UE de participer à l'UEM alors même qu'ils remplissent les critères (Royaume-Uni, Danemark et Suède) ; 2/ l'entrée dans l'UE en 2004/2006 de douze nouveaux États membres dont la majorité ne rempliront pas les critères avant plusieurs années ; d'automatique et naturelle, l'adhésion de l'ensemble des États membres de « l'UE27 » à l'UEM est ainsi devenue à la fois optionnelle (souvent même soumise à referendum...) et incertaine.]

La crédibilité internationale de la zone euro est sans aucun doute affectée par cette fragile situation institutionnelle - aggravée par sa conséquence directe qui est la non représentation de la zone dans les Institutions et forums financiers internationaux.

La polémique inutile qui a surgi au sujet de la Présidence de l'*Eurogroupe* au niveau des Chefs d'État et de gouvernement n'a pu que renforcer le scepticisme des marchés sur la solidité de cette construction progressive dont les bases institutionnelles et politiques demeurent inachevées.

Dans une récente étude du *Centre for European Policy* intitulée « Ce que la crise financière signifie pour l'UE », ce scepticisme est exprimé brutalement : « Les réponses tardives et ad hoc des États membres de l'UE à la crise financière [...] ont rappelé aux marchés que l'UE n'est pas un État unitaire [...], que l'Eurozone n'a pas de mécanisme fiscal central capable de transférer des fonds à un État membre victime d'une crise économique [...]. La dépression prochaine sera un test majeur de la résilience de l'Eurozone [...], de la capacité des États à partager une monnaie unique sans union politique. »

... et son renforcement s'avère vital et urgent

En période de crise, seules des réactions politiques fortes sont en mesure de restaurer la confiance.

La première condition est sans doute le déblocage rapide de la question institutionnelle générale, c'est-à-dire du Traité de Lisbonne.

Même si ce Traité n'apporte pas tout le renforcement souhaitable et nécessaire de l'UEM, il est clair qu'un nouveau report de son entrée en vigueur au-delà des élections européennes de juin 2009 serait un très mauvais signal politique à l'égard des marchés.

Si une solution crédible est au contraire trouvée lors du Conseil européen de décembre, l'*Eurogroupe* serait en

mesure de préparer dès janvier et de mettre en vigueur dès juillet 2009 toutes les décisions nécessaires dans le cadre des nouvelles dispositions des articles 136 à 138 du *tfue* et du nouveau protocole sur l'*Eurogroupe* annexé au Traité de Lisbonne.

Du côté des *Jeunes Européens France*



Pauline GESSANT

**Vice-présidente des *Jeunes Européens France*, chargée des relations européennes
Ancienne présidente des *JE-France* (2005-2007) www.jeunes-europeens.org**

L'Eurotour des facs, un succès pour la citoyenneté européenne

Fidèles à leur volonté de contribuer à la formation d'une citoyenneté européenne active, les Jeunes Européens-France ont organisé de septembre à décembre 2008, à l'occasion de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne, un tour des universités françaises pour débattre avec les étudiants des questions européennes.

Le projet était ambitieux : visiter plus d'une vingtaine d'universités réparties sur tout le territoire français en quatre mois en s'appuyant sur un réseau de militants bénévoles, avec pour seul moteur, l'enthousiasme européen qui caractérise les adhérents des *Jeunes Européens-France*.

Un pari relevé avec brio

Les adhérents et groupes locaux des *Jeunes Européens-France* ont relevé le défi avec brio. Présents sur le terrain des universités, ils ont assuré leur rôle de sensibilisation à la cause européenne et n'ont pas fui le débat avec les étudiants... bien au contraire.

Dans le cadre de cet *Eurotour des facs*, les *Jeunes Européens-France* ont en effet visité 25 universités, organisé une trentaine de débats, tenus plus de trente stands d'informations, grâce à leurs groupes locaux et à leurs adhérents répartis dans toute la France. Au total ce sont quatre fiches informatives inédites, un numéro spécial du *Taurillon'Mag*, une affiche spécifique, plusieurs dizaines de milliers de documents informatifs distribués et des milliers d'étudiants informés sur l'Union européenne, notamment sur la Présidence française, le Traité de Lisbonne mais aussi les prochaines élections européennes de juin 2009.

Cet *Eurotour des facs* fut ainsi l'occasion de sensibiliser les étudiants aux questions européennes et de les inciter à s'inscrire sur les listes électorales pour participer à l'échéance électorale majeure de 2009 que représentent les élections européennes.

Une campagne unique en France

Les *Jeunes Européens-France*, au travers de l'*Eurotour des facs*, sont la seule association à avoir mené en France un projet de cette envergure à l'occasion de la Présidence française.

Fort de plus de 800 adhérents, les *Jeunes Européens-France* sont en effet organisés en une quinzaine de groupes et de nombreux contacts locaux répartis dans toute la France. Ce maillage local fort a de nouveau permis aux *Jeunes Européens* d'aller à la rencontre directe des jeunes dans toute la France et de susciter le dialogue européen, contribuant ainsi à faire émerger une conscience européenne. Les *Jeunes Européens-France* se sont ainsi montrés à la hauteur de leur engagement associatif et militant.

Et ceci d'autant plus que l'*Eurotour des facs*, c'est aussi plusieurs articles de presse, une coopération étroite avec les sections locales du Mouvement Européen-France et de nouveaux adhérents pour les *Jeunes Européens-France*, faisant de cette campagne une vraie réussite pour l'association.

Un projet reconnu par les institutionnels et les personnalités politiques

Le projet *Eurotour des facs* a, de plus, bénéficié du parrainage de Valérie Pécresse, Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et du patronage de Jean-Pierre Jouyet, Secrétaire d'Etat aux affaires européennes. Il a également reçu le soutien financier du Ministère des affaires étrangères et européennes et du Ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

De nombreuses personnalités ont en outre participé aux débats organisés dans le cadre de l'*Eurotour des facs* : Jean-Pierre Jouyet et Catherine Trautmann à Strasbourg, Marielle de Sarnez et Alain Juppé à Bordeaux, Brigitte Fouré à Caen, Jacques Toubon à Cergy, Denis Badré, Jean-Pierre Audy et René Souchon à Clermont-Ferrand,

Françoise Grossetête à St Etienne, Michel Coquillon à Lyon...

Ces parrainages et soutiens témoignent de la reconnaissance du travail de longue haleine mené par les *Jeunes Européens* et leurs adhérents dans toute la France pour la concrétisation d'une Union européenne plus démocratique et plus intégrée.

Conscients que la construction européenne constitue l'aventure politique majeure de leur génération, les

Jeunes Européens-France poursuivront, avec un regard eurocitoyen, leurs actions d'information et de propositions, notamment en vue des élections européennes de 2009. Car les Jeunes Européens c'est avant tout un lieu d'échanges et d'actions, au-delà des clivages partisans, pour militer et agir concrètement en faveur d'une Europe des citoyens.

Sommaire

Editorial

Bonne année - Jacques CHAUVIN P. 1

Déclaration de l'UEF-France suite au Conseil européen de Bruxelles (12- 2008) P. 2

**XX^e Congrès de l'UEF Europe
10 au 12 décembre 2008 - Paris**

Andrew DUFF, élu Président de l'UEF P. 3
Elections statutaires P. 3
Résolutions des Commissions PP. 4 à 12

Vie de l'UEF-France

Commissions nationales P. 12
Résolution de la CN de l'UEF-France de Strasbourg (29.11.08) P. 13

Analyses fédéralistes

L'Union économique et monétaire face à la crise - Jean-Guy GIRAUD P. 14

Du côté des JE France

L'Eurotour des Facs -
Un succès pour la Citoyenneté européenne - Pauline GESSANT P. 15

Lettre aux militants fédéralistes

- Andrew DUFF P. 16

**L'UEF-France vous adresse
ses meilleurs vœux
pour l'année 2009**

**Congrès / Assemblée
générale
de l'UEF-France
en juin 2009**

Lettre de Andrew DUFF aux militants fédéralistes

Bruxelles, mercredi 22 octobre 2008

Chers membres du Mouvement fédéraliste, chers amis,

Au Congrès de Paris de l'UEF Europe les 10-12 octobre, j'ai eu l'honneur d'être élu Président.

Tout d'abord, je voudrais vous remercier tous de m'avoir donné la possibilité de travailler pour la cause fédéraliste ces deux prochaines années.

Pour les fédéralistes, la priorité continue d'être la ratification du Traité de Lisbonne. Lisbonne comporte beaucoup de bons éléments qui, mis en place, feront avancer la cause fédérale. L'UE ne peut se permettre un autre contre-temps majeur.

Si nous n'arrivons pas à faire ratifier le Traité de Lisbonne en 2009, nous devons attendre des années pour avoir une nouvelle chance de renforcer l'Union.

Les élections au Parlement européen, en juin prochain, sont une occasion majeure de rallier les forces pro-européennes et de combattre les nationalistes. Pendant les prochains mois, l'UEF continuera de faire pression sur les partis politiques pour qu'ils présentent de bons candidats à l'élection au Parlement et à la Commission et pour promouvoir des manifestes pertinents et progressistes au sujet des défis auxquels l'UE fait face.

L'UEF cherchera à tirer les justes conclusions de la présente crise financière. Un nouveau Bretton-Woods est une occasion pour les fédéralistes de promouvoir la cause d'une gouvernance mondiale. En Europe, nous avons besoin de pousser à un renforcement de la gouvernance de l'union économique et financière.

Cependant, la crise en Géorgie met au premier plan la cause de politiques communes de sécurité et de défense.

Une fois le Traité de Lisbonne en place, il y aura encore du travail pour s'assurer de sa mise en oeuvre et pour établir un lien meilleur entre l'UE et les citoyens.

Enfin, le XXIII^e Congrès de l'UEF a élu un nouveau Comité fédéral et un nouveau Bureau qui travailleront avec moi à augmenter le nombre de membres de l'UEF et à élargir la présence géographique de notre organisation. L'Union des fédéralistes européens a été l'un des principaux acteurs de la société civile au cours des 50 dernières années de l'intégration européenne. Durant ma présidence, je me propose de mettre encore la cause fédéraliste en première ligne de l'agenda européen.

Je me fais une joie de travailler avec vous tous pendant les deux prochaines années.

Andrew DUFF

Président de l'UEF Europe

Membre du Parlement européen (Groupe ALDE)

BULLETIN D'ADHESION A L'UEF-France

M/Mme/Melle Prénom
 Adresse
 Code postal Ville Date de naissance
 Profession
 Fonctions associatives (facultatif)
 Tél. Fax Mail
 Date Signature

A retourner à : UEF-France : c/o Europe Direct - 13 Rue de l'arbre sec - 69001 LYON

Adhésions :

- « Partisans de la Fédération européenne »

- Adhésion « prise de contact », valable 2 ans ; prix réduit ne donnant pas droit à être élu aux charges de l'organisation : 20 euros
- individuelle : 35 euros
- conjoint(e) : 20 euros
- étudiant(e) et/ou demandeur d'emploi : 15 euros
- cotisation de soutien : (à partir de) 100 euros

Publication de l'UEF - France
Europe fédérale - c/o Europe Direct - 13 R de l'arbre sec - 69001 Lyon
Imprimerie L'INTERFACE 48 Rue Decomberousse - 69100